

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 28 juillet 2020 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.

Etaient présents :

M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme JACQUET Marie-Laure, M. PAULET Sébastien, Mme MESTRE Hélène, M. BESSON Nicolas, Maires Adjoints, M. ANASTACIO José, M. BEAUDIER Ruben, M. FARY Jean-François, M. LONGHI Antonio, M. MARQUES Adelino, M. PELISSIER Philippe, Melle ROUX Céline, M. TIXIDRE Richard.

Etaient absents excusés :

Mme SOUSA Noémie (qui a donné procuration à Mme JACQUET Marie-Laure), Mme DELMARCHE Valérie (qui a donné procuration à Mme MESTRE Hélène).

Secrétaire de séance : Mme MESTRE Hélène.

Différentes questions étaient à l'ordre du jour :

1. BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2020

Ce budget a été préparé par la Commission des finances. Il a été établi avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus à la population.
- ne pas augmenter les taux d'imposition.
- poursuivre le désendettement de la commune en limitant le recours à l'emprunt au maximum.
- de mobiliser les subventions dès que possible.
- de proposer des investissements de qualité sans hypothéquer l'avenir des générations futures.

Cette année, on constate une baisse des dépenses courantes de fonctionnement. Il s'agit de tenir compte de la situation économique liée à la crise sanitaire que la France connaît depuis le printemps. Mais les charges de personnel restent élevées puisqu'elles constituent 43 % des dépenses de fonctionnement.

Quant aux recettes de fonctionnement, on constate une baisse significative des dotations de l'Etat, notamment à cause de la suppression de la solidarité rurale "cible". Mais également une baisse de la dotation nationale de péréquation (-12 %).

Si l'année 2019 a été une année ambitieuse, l'année 2020 sera plus modeste.

1) Section de fonctionnement

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 631 297.68 €.

2) Section d'investissement

Le montant des investissements s'élève à 626 445.94 €. L'essentiel des dépenses se concentre sur :

- acquisition de matériels (matériels informatique, mobilier scolaire, machine pour le nettoyage des locaux communaux, mobilier pour la salle multifonction, remplacement de mobilier aux gîtes communaux).
- travaux bâtiments communaux (atelier municipal, mairie, gîtes communaux, cimetière)
- travaux d'enfouissement de réseaux.
- travaux d'aménagement paysager carreau de la Mine.

Les recettes proviennent du FCTVA, de subventions de l'Etat, du département, de la Région et du FEDER (fonds européens).

2. ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE

Le Conseil accepte l'adhésion de la Commune de Charbonnier les Mines au groupement de commandes constitué par le SIEG 63 pour l'achat d'électricité à compter du 1er janvier 2021.

3. TRAVAUX D'ALIMENTATION BT LOGEMENTS SOCIAUX AVENUE JEAN JAURES

Il accepte de prendre en charge la participation fixée par le SIEG pour les travaux d'alimentation BT Avenue Jean Jaurès soit la somme de 3 448.00 €.

4. ADHESION A LA MISSION RELATIVE A L'ASSISTANCE RETRAITES EXERCEE PAR LE CENTRE DE GESION

Le Conseil décide d'adhérer à la mission relative à l'assistance retraites exercée par le Centre de Gestion pour les agents affiliés à la CNRACL et autorise le Maire à signer la convention s'y rapportant.

5. TRAVAUX D'AMENAGEMENT ATELIER MUNICIPAL

Le Conseil décide de retenir les entreprises suivantes :

- COURTINE pour un montant de 3 266.00 € H.T. pour les travaux d'électricité.
- DECO LEMBRON pour la somme de 1 101.50 € H.T. pour les travaux de plâtrerie peinture.
- CHASTANG pour la somme de 4 237.00 € H.T. pour les travaux de plomberie.

6. TRAVAUX DE REFECTION DES JOINTS DE PIERRE DU CLOCHER DE L'EGLISE

Le Conseil donne son accord pour la restauration des joints de pierre du clocher de l'église et retient l'entreprise PESCADOR pour un montant de 11 608.50 € H.T..

7. TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGER CARREAU DE LA MINE

Il retient l'entreprise SERVANET pour les travaux d'aménagement paysager carreau de la Mine, pour un montant de 5 999.00 € H.T.

8. RENOUELEMENT CONTRAT A DUREE DETERMINEE POUR LA GESTION DE L'AGENCE POSTALE

Le Conseil donne son accord au renouvellement du contrat à durée déterminée de l'adjoint administratif pour la gestion de l'agence postale communale.

9. CREATION POSTE NON PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITES

Le Conseil décide de créer un poste d'adjoint technique territorial non permanent pour accroissement temporaire d'activités pour une durée de deux mois pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire.

10. AUTORISATION POUR LE RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR LE REMPLACEMENT D'AGENTS PUBLICS MOMENTANEMENT INDISPONIBLES

Le Maire est autorisé par le Conseil Municipal à recruter des agents contractuels pour remplacer les titulaires ou les agents contractuels de droit public momentanément indisponibles.

11. CREATION D'UN POSTE PERMANENT AU SEIN DE LA COMMUNE DE CHARBONNIER LES MINES

Le Conseil Municipal décide de créer un poste permanent contractuel d'adjoint technique à temps non complet pour l'entretien des locaux communaux et la surveillance de la cantine.

8. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire adjoint à la jeunesse informe les élus de la suite du projet de fresque. Les élus donne leur accord.

Il indique que des travaux de remise en état de la sécurité incendie à la salle polyvalente sont indispensables. Le Conseil donne son accord.

Il informe l'assemblée que le sol de l'échelle du parcours santé sera repris par l'entreprise COLAS car, lors de la visite de sécurité, il était non conforme.

Le Maire informe le Conseil de la réouverture du restaurant "La p'tite eau" avant la fin août.

Il s'inquiète de la fermeture de l'épicerie-tabac-presse, sans explication.